La phrase suivante est grammaticalement intéressante : « Hij heeft de akte gered » (« Il a sauvé l'acte ... »).

On y trouve notamment la forme verbale « <code>gered</code> », participe passé provenant de l'infinitif « <code>REDDEN</code> » qui, comme la grande majorité des verbes néerlandais <code>NE</code> fait <code>PAS</code> l'objet des « <code>temps primitifs</code> » et <code>NE</code> fait <code>PAS</code> partie de la <code>minorité</code> « <code>irrégulière</code> » des verbes <code>réguliers</code>, résumée par les consonnes présentes dans « 'T KOFSCHIP » ; en effet le radical (« <code>ik red</code> », première personne du présent ou O.T.T.) se terminant a fortiori déjà par la consonne « <code>D</code> », on trouvera à la fin du participe passé le « <code>D</code> » <code>majoritaire</code>.

Le participe passé « gered » fait l'objet d'un REJET derrière le complément (« de akte ») à la fin de la phrase. Pour le phénomène du REJET du verbe, lisez notre synthèse en couleurs :

https://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=rejVerbes

© 2023, Bernard GOORDEN, voor de grammatica. Autres exemples à https://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=vandersteen







